



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
**Cleary Gottlieb Steen &
Hamilton LLP
Paris - 75008
12 rue de Tilsitt**

DATE
05/07/2019

LIEU
**12 rue de Tilsitt
Paris 75008**

PARTICIPATION
500 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
**contact@aefr.eu
01 70 98 06 53**



Séminaire

Cybersécurité, quelles protections pour les établissements financiers ?

Transformation numérique d'un côté, sophistication accrue des cyberattaques de l'autre, les établissements financiers sont confrontés de façon permanente et massive au risque cyber. La loi du 18 décembre 2013 relative à la programmation militaire qui définit des Opérateurs d'Importance Vitale avait identifié l'industrie financière comme étant une des plus exposées. La directive NIS transposée en 2018, qui vise à assurer un niveau de sécurité élevé pour les réseaux et systèmes d'information de l'UE, est venue compléter ce dispositif

Systèmes informatiques bloqués, données bancaires piratées, phishing, les tentatives d'intrusion sont nombreuses et d'origine très variées, avec des montants élevés. La mise en place de DSP2 en janvier 2018, qui impose aux banques l'ouverture des systèmes à des acteurs tiers, a introduit de nouveaux enjeux de cybersécurité pour les acteurs.

Face à ces menaces, les autorités ont adopté des mesures pour renforcer la sécurité des infrastructures de paiement, de compensation et de règlements, ainsi que des données personnelles. Les établissements ont bien sûr mis en place des solutions de protection, mais sont-elles suffisantes ? Ce risque opérationnel est-il bien maîtrisé ?

Ce séminaire dressera un panorama complet des problématiques réglementaires, techniques et opérationnelles liées à la cybersécurité, avec une intervention de l'ANSSI, d'avocats et de conseil, de professionnels de la finance, ainsi qu'une présentation de solutions technologiques.

Public visé

- Banques, Assurances, Sociétés de gestion
 - -Directions des risques
 - -DSI/ RSSI
 - -IT Risk Management
 - -Directions de la conformité, RCCI / RCSI
 - -Directions juridiques
- Avocats et sociétés de conseil
- Fintechs

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les risques de cybersécurité
- Identifier les mesures de protection contre les cyber-attaques
- Bénéficier des retours d'expérience de l'industrie financière et de PME innovantes
- Partager les bonnes pratiques en matière de protection

COMPÉTENCES VISÉES

- Risques cyber

PRÉREQUIS

- Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livret d'accueil
- Supports de présentation
- Echanges avec les intervenants



PROGRAMME

8h30 **Introduction**

8h45 **Etat de la menace cyber et approches réglementaires**

Intervenants: Laurent GERARDIN (ANSSI)

9h15 **Enjeux juridiques : réglementations applicables et conflits potentiels**

Intervenants: Amelie CHAMPSAUR (Cleary Gottlieb Steen & Hamilton)

9h45 **La protection des infrastructures et l'implémentation de TIBER-EU (cadre européen de test de la résilience du système financier aux cyber-attaques)**

Intervenants: Samuel JANIN (Mazars)

10h15 **La réalité du risque cyber, cas d'application**

Intervenants: Romain ELIOT (Crédit Agricole SA)

10h45 **pause**

11h00 **Les cybers-menaces vues sous l'angle du risque opérationnel : définition, impacts et poids des incidents vs autres risques opérationnels**

Intervenants: Gilles MAWAS (BNP Paribas Securities Services)

11h30 **Hacking éthique : accompagner les équipes en charge des évolutions techniques et fonctionnelles du système d'information**

Intervenants: Nicolas BONNEFOUS (VAADATA)

12h00 **La sécurité des terminaux et applications mobiles**

Intervenants: Dejan DRAGULJEVIC (Pradeo)

12h30 **Conclusion**

12h45 **Questions / Réponses/ Echanges avec la salle**